

CITROEN BERLINGO VAN M LIGHT 650 KG VAN (Ref:N198959)

0 KM



Cylindrée	1.5 cc
Carburant	DIESEL
PUISSANCE (CV)	100 cv 5 ch (74kw)
CO2	144 g/km
BOÎTES DE VITESSES	MANUELLE
Portes	0
Carrosserie	VU
KM	10km
Immat	28/02/2025

Couleur
BLANC KAOLIN

22.040 € TVAC

-29% sur prix cat.

OPTIONS

3 PLACES - Apple CarPlay + AndroidAuto - Banquette 2 places - Cabine Extenso@ + 2 places modulable + fonction de bureau - Caméra de recul - Capteur de pluie - Avertisseur d'angle mort - Écran central multimédia 10" - Système de navigation - Projecteurs antibrouillard LED - Ce véhicule ne peut être vendu directement ou indirectement au Belux. - plancher bois - Aide au stationnement avant - Rangement central sur planche de bord avec portillon - Coques de rétro noir brillant - Rétroviseurs extérieurs rabattables électriquement - Roue de secours - Surround Rear Vision - Tableau de bord numérique avec écran couleur 10" personnalisable -

ÉQUIPEMENTS DE SÉRIE

abs - active safety brake - aide au démarrage en côte - aide au freinage d'urgence - aide au stationnement arrière - anneaux d'arrimage - assistant de maintien de voie - avertissement de fatigue - bluetooth - capteur de lumière - capucine - climatisation - cloison complète - contrôle de la pression des pneus - doubles portes arrière (non vitrées) avec butoirs à 180° - freinage actif d'urgence - jantes en tôle 15" - porte coulissante à droite - prise 12v - radio dab - reconnaissance des panneaux de signalisation avec alerte de survitesse - régulateur et limiteur de vitesse - rétroviseurs extérieurs électriques et chauffants - siège conducteur réglable en hauteur - siège passager simple - start/stop automatique - système d'avertissement de sortie de voie - système de contrôle de traction asr - tuner/radio - usb - verrouillage centralisé des portes avec télécommande - vitres électriques avant - volant réglable en hauteur et en profondeur

Compte tenu de l'évolution de la réglementation et des normes anti-pollutions, des écarts de taux de CO2 entre ce document et la carte grise peuvent être constatés. Nous ne pourrions être tenu responsable des conséquences financières sur le malus automobile.